

cordes de bois qi doit nous charier Lui meme (qiconq : deviendra fermier il faudra qu'il en charie 50) (outre cela celui qi viendra fermier sera oblig[é] de donner a la misfion 200 Liv: tant d'huilles d'ours que de suif . . . quand celui qi est entré, on lui donné 5 vaches et une Taure, une paire de bœufs ilino[is] avec 2 juments. . . Moyennant 100 francs qu'on Lui paye il est obligé de nous boulanger et de nous blanchir. . . La misfion Lui a fourni une charrue Complete avec ses ferremens, une vielle charrettes, avec des roues nouvelles avec Les Colliers et harnois — doit rendre Le tout en son entier a sa sortie . . . sur 45 poules qu'on Lui a livré il doit donner 45 poulets bons a manger avec 45 douzaines d'œufs. . . * Le fermier doit entretenir de pieux le clos et Le laifser a sa sortie tel qu'il l'aura trouvé. . . des 1^{eres} 6 vaches qu'on lui a donné, il y a une de mangé par Les chiens de taktiet qui couloit 60 L. paies en chat, Dont on la paye 45 liv en peau de Cerf . . . une taure a perie dans L'ile en tombant d'un ecors. . . La 3^e est morte de maladie — une 4^e qu'on a vendu et changé pour La blanche ilinoise — les autres jeunes vaches ilinoises ont été achetées et payees par la misfion L'une 75 liv et L'autre 40 — la vache dite La Commandante a été vendue 88. L. par goio a M^r Le Commandant c'est audit goio à la remplacer, elle couloit 100 Liv a La misfion

1747.

goio a reçu un billet de 90 fl payable à Monreal — pour La Commandante . . . reste a Lui payer une pistole pour Le blanchiffrage et boulangage

Major et dos blan nous appartiennent en propre